

# Commerces : « Le territoire a un potentiel énorme »

**R**encontre avec Jacques Descours, vice-président de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Lyon, en charge du Commerce et du Tourisme.

**En terme de commerce, quel regard portez-vous sur le 7<sup>e</sup> arrondissement ?**

Le territoire a un potentiel énorme. Il est en constante évolution. L'arrondissement est très vaste. Son importante superficie implique des problématiques spécifiques aux différentes zones existantes. Le développement commercial de chaque secteur devrait passer par des actions très localisées, afin de faciliter l'existence d'une offre diversifiée et pertinente.

**Vous rencontrez aujourd'hui des commerces de l'arrondissement.**

La CCI de Lyon fait de la proximité l'une de ses priorités. Elle souhaite être encore plus proche des commerçants, sur le terrain. Ces visites nous permettent de mieux connaître les situations et les

besoins de chacun. L'enjeu est de mieux répondre aux attentes actuelles, tout en proposant aux acteurs des solutions adaptées pour développer ou pérenniser leur enseigne.

**Comment se dérouleront les visites ?**

Avec Philippe Grillot, président de la CCI de Lyon, nous rencontrerons six commerçants cet après-midi. Les échanges se dérouleront en présence de l'Association pour le développement du commerce à Lyon 7<sup>e</sup> (ADC7). Ce modèle d'ouverture et de proximité sera étrenné aujourd'hui, dans le 7<sup>e</sup> arrondissement. Il sera ensuite appelé à se dupliquer à l'ensemble des territoires.

**Comment aider le développement commercial ?**

Nous avons besoin d'être à l'écoute. De favoriser les liens. La CCI doit constituer un trait d'union entre les collectivités locales ou territoriales et les commerçants. Nous devons aider les enseignes à adopter les bons outils pour s'adapter au commerce

d'aujourd'hui et de demain. Notre mission passe également par l'information en faisant connaître les soutiens que peuvent apporter la Chambre de commerce ou d'autres acteurs.

**Vous préconisez aussi les groupements de commerces.**

L'union fait la force. Lorsqu'un commerce est tiré vers le haut, le phénomène s'étend généralement à tout son territoire. La CCI encourage les enseignes à se rassembler en adhérant à une association ou à tout autre groupement. Les commerces sont aujourd'hui dans l'obligation de se fédérer afin de gagner en représentativité et pour faciliter leur développement. Ils doivent pouvoir s'appuyer sur des associations représentatives du tissu économique local.

**Est-ce le cas dans le 7<sup>e</sup> arrondissement ?**

Avec l'ADC7, le territoire dispose d'un modèle exemplaire d'association dynamique. La philosophie de cette structure consiste à apporter un maximum de services aux



Les membres de la CCI de Lyon et de l'ADC7 visitent aujourd'hui des commerces de l'arrondissement / Photo archives Alexandre Vieira

commerçants (diagnostic éclairage, plan de déplacement interentreprises, etc.). Promouvoir cette exemplarité, c'est aussi inviter les autres structures à s'impliquer dans ce type de démarches et à se professionnaliser. L'avenir est là.

**De notre correspondant local Alexandre Vieira**



**Jacques Descours est vice-président de la CCI mais aussi commerçant à la Croix-Rousse et administrateur de l'ADC7**

/ Photo Alexandre Vieira